



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/55
12 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-septième réunion plénière
(Neuchâtel, 14-16 juin 1999)

Ordre du jour provisoire annoté de la réunion plénière de 1999

La réunion plénière s'ouvrira le lundi 14 juin, à 14 h 30.
Les représentants sont priés de noter que le mercredi 16 juin, la Conférence se réunira le matin et l'après-midi et que la séance de l'après-midi ne s'achèvera pas avant 17 h 15. La réunion plénière se tiendra dans le bâtiment du Parlement cantonal (Château) à Neuchâtel (Suisse). Il est demandé aux représentants d'arriver sur le lieu de la réunion le lundi entre 13 h 30 et 14 heures afin de disposer du temps nécessaire pour les inscriptions. Les participants trouveront des renseignements d'ordre pratique plus généraux dans la note d'information publiée à leur intention sous la cote CES/1999/INF.1.

Les documents dont sera saisie la réunion plénière peuvent être téléchargés à partir du site Web établi spécialement pour la réunion :
<http://www.unece.org/stats/documents/1999.06.ces.htm>

Introduction

1. L'attention de la Conférence est appelée sur les points 3 et 8 qui constituent les points clefs de l'ordre du jour de la réunion plénière de 1999 :

- **Point 3 - Présentation intégrée et coordination des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE :** Pour orienter plus utilement la discussion sur ce point, tout en laissant à la Conférence le temps

d'examiner d'autres sections du programme de travail, le Bureau propose, cette année, de diviser la durée prévue pour l'examen de ce point de l'ordre du jour en quatre tranches à peu près égales.

Trois de ces tranches de temps seront réservées aux trois éléments de programme que le Bureau a sélectionnés pour un examen approfondi. Il s'agit des statistiques et indicateurs de la santé (EP 4.6), des statistiques du travail (EP 4.10) et de l'économie occulte (partie de l'EP 3.1). Ces trois thèmes seront examinés sur la base de communications émanant respectivement de Statistique Canada, du Bureau de statistique de l'OIT et de l'ISTAT (**CES/1999/11 à 13**). La quatrième tranche sera réservée à l'examen par la Conférence des travaux futurs que les organisations internationales prévoient d'entreprendre dans le cadre de la quarantaine d'autres éléments de programme figurant à son programme de travail. Des membres du Bureau ont été chargés de présenter brièvement ces éléments en les regroupant en fonction des six activités de programme qui composent la présentation intégrée et de mettre en lumière les questions stratégiques relevant de chacun de ces six domaines. On trouvera un complément d'information à ce sujet dans les notes ci-après.

- **Point 8 - La question intitulée "Indicateurs de résultats pour les services de statistique"** est le thème retenu pour le débat de fond de la réunion plénière de 1999. Tim Holt de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni a organisé les préparatifs de ce débat et il en assurera la présidence. Le débat de fond prendra la forme d'un séminaire qui durera environ une journée mais devra respecter un calendrier strict et s'achever le mercredi à 16 h 30. On trouvera un complément d'information à ce sujet dans les notes ci-après.
2. En principe, la Conférence devrait avoir terminé la majeure partie de ses travaux d'ici 16 h 45 le mercredi 16 juin. Les 30 dernières minutes de la réunion plénière de 1999 seront consacrées à l'adoption du rapport. Il est prévu que la Conférence achève ses travaux le mercredi à 17 h 15.
 3. Les documents qui devront faire l'objet d'un débat sont énumérés dans le tableau qui figure à la page 3. L'annexe I contient la liste des autres documents qui sont soumis, à titre d'information, en tant qu'éléments de la documentation pour la réunion plénière. Ces derniers documents ne sont pas censés être examinés à la réunion plénière, à moins que des membres de la Conférence ne souhaitent en faire état lors du débat sur le point 3 de l'ordre du jour. Tous les documents de la réunion plénière seront distribués aux participants par la voie habituelle, mais ils seront également diffusés sur le site World Wide Web de la CEE en versions anglaise, française et russe à mesure qu'ils seront disponibles. L'adresse de ce site est la suivante : <http://www.unece.org/stats/documents/1999.06.ces.htm>
 4. Il convient également de noter que le mandat du Bureau actuel de la Conférence viendra à expiration à la fin de la réunion plénière de cette année. Par conséquent, la Conférence devra élire un nouveau bureau au cours de la réunion plénière. On trouvera un complément d'information à ce sujet dans les notes ci-après.

Ordre du jour provisoire et calendrier proposés par le Bureau

Heure	Point	Sujet	Document
Lundi 14 juin (14 h 30 - 17 h 30)			
14 h 30 - 14 h 45	1	DÉCLARATIONS LIMINAIRES et ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ECE/CES/55
14 h 45 - 14 h 50	9	PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION DU BUREAU	CES/1999/6
14 h 50 - 15 heures	2	RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELEVÈ LA CONFÉRENCE <ul style="list-style-type: none"> • Session de mai 1999 de la Commission économique pour l'Europe • Session de mars 1999 de la Commission de statistique de l'ONU 	--- CES/1999/7 CES/1999/8
15 heures	3	PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LA RÉGION DE LA CEE <ul style="list-style-type: none"> • Observations liminaires du Président • Statistiques de la santé (EP 4.6) Pause café/thé <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques du travail (EP 4.10) 	CES/1999/10 et Add.1 à 7
15 heures - 15 h 5			---
15 h 5 - 16 h 5			CES/1999/11
16 h 5 - 16 h 30			
16 h 30 - 17 h 30			CES/1999/12
Mardi 15 juin (9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h 30)			
9 h 30 - 10 h 30	3 <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'économie occulte (partie de l'EP 3.1) Pause café/thé <ul style="list-style-type: none"> • La quarantaine d'autres éléments de programme Déjeuner	CES/1999/13
10 h 30 - 10 h 55			
10 h 55 - 12 h 30			CES/1999/10 et Add.1 à 7
12 h 30 - 14 h 30			
14 h 30 - 14 h 40	4	COLLECTE DE DONNÉES RÉALISÉE CONJOINTEMENT	CES/1999/19
14 h 40 - 14 h 55	5	ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION	CES/1999/25
14 h 55 - 15 h 10	6	PARTICIPATION DES INS À L'ANALYSE ET À LA PRÉVISION	CES/1999/9
15 h 10 - 15 h 25	7	RELATIONS ENTRE LES STATISTICIENS CHARGÉS DES STATISTIQUES OFFICIELLES, LES CHERCHEURS EN STATISTIQUE ET LES ONG Pause café/thé	CES/1999/26
15 h 25 - 15 h 50			
15 h 50	8	INDICATEURS DE RÉSULTATS POUR LES SERVICES DE STATISTIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Thème 1 	---
15 h 50 - 16 heures			---
16 heures - 17 h 30			CES/1999/14 et 15
Mercredi 16 juin (9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h 15)			
9 h 30 - 10 heures	8 <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 <i>(suite)</i> • Thème 2 (et pause café/thé) • Thème 3 Pause café/thé <ul style="list-style-type: none"> • Débat général 	CES/1999/14 et 15
10 heures - 12 h 30			CES/1999/16 et 17
14 h 30 - 15 h 45			CES/1999/18
15 h 45 - 16 h 10			
16 h 10 - 16 h 30			
16 h 30 - 16 h 45	9	ÉLECTION DU BUREAU <i>(suite)</i>	CES/1999/6
16 h 45 - 17 h 15	10	ADOPTION DU RAPPORT	Projet de rapport

Notes explicatives se rapportant à l'ordre du jour

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour, et examen de la procédure à suivre durant la réunion plénière

À sa réunion de février 1999, le Bureau de la Conférence a proposé le présent ordre du jour provisoire qui est exposé de manière plus détaillée dans ce document pour adoption par la Conférence. Pour faire en sorte que la réunion plénière soit aussi brève et profitable que possible, les règles de procédure que la Conférence a adoptées, à sa réunion plénière de 1994, aux fins d'améliorer l'efficacité des réunions plénières, et qu'elle a appliquées depuis lors (CES/821), seront une fois encore suivies durant la réunion plénière de 1999.

Point 2 : Incidences des réunions des organes dont relève la Conférence

a) Session de mai 1999 de la Commission économique pour l'Europe

Des informations sur les débats tenus à la session de mai 1999 de la Commission économique pour l'Europe et sur les résolutions et décisions adoptées à cette session qui ont une incidence sur les travaux de la Conférence seront présentées dans le document CES/1999/7.

b) Session de mars 1999 de la Commission de statistique de l'ONU

On trouvera dans le document CES/1999/8 des informations sur les conclusions dégagées et les décisions prises à la session de mars 1999 de la Commission de statistique de l'ONU, qui peuvent avoir une incidence sur les travaux de la Conférence et sur les travaux statistiques internationaux intéressant les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE.

Point 3 : Présentation intégrée et coordination des travaux statistiques internationaux intéressant les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE

Veillez vous reporter aux informations concernant le point 3 qui figurent dans l'introduction du présent document.

La coordination des travaux statistiques internationaux intéressant les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE et l'adoption de décisions sur son propre programme de travail constituent deux des tâches les plus importantes dont la Conférence doit s'acquitter à chaque réunion plénière. Ces tâches relèvent du présent point de l'ordre du jour. Par conséquent, **la Conférence est appelée, au titre de ce point, à prendre des décisions concernant son propre programme de travail et celui du Groupe des activités relatives à la population de la CEE, et, au besoin, à donner des indications et des conseils à d'autres organisations internationales et supranationales et à d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE au sujet des activités inscrites à leur programme de travail qui intéressent les pays en question.**

Le débat devrait en principe porter principalement sur les informations présentées dans le document CES/1997/10 et ses additifs. Toutefois, si besoin est, les divers documents d'information énumérés dans l'annexe du présent ordre du jour provisoire sont également disponibles à titre de référence.

Étant trop volumineuse et trop vaste pour ne constituer qu'un seul document, la présentation intégrée fait l'objet d'un document introductif et de plusieurs additifs (un pour chacune des six activités de programme) (**CES/1999/10 et Add.1 à 6**). Chacun de ces documents contient un bref aperçu des conclusions auxquelles le Bureau est parvenu à l'issue de son examen des tâches accomplies dans le cadre du programme de travail de la Conférence depuis la réunion plénière de 1998 et de son examen des activités prévues pour les deux prochaines années. Les propositions du Bureau appelant une décision de la Conférence sont incorporées dans chacun des documents en question, projet par projet.

Le document CES/1999/10 contient également une annexe qui donne des indications sur les ressources dont devrait disposer la CEE pour les services requis aux fins de la mise en oeuvre du programme de travail de la Conférence durant l'exercice biennal allant de juillet 1999 à juin 2001.

Le document **CES/1999/10/Add.7** a lui aussi de l'importance. On y trouve des renseignements à jour sur les résultats des travaux exécutés au titre de projets inscrits au programme de travail de la Conférence durant la période allant de mars à juin 1999.

Point 4 : Collecte de données réalisée conjointement par la CEE, Eurostat et l'OCDE

À sa réunion plénière de 1997, la Conférence a prié le secrétariat de la CEE, Eurostat, l'OCDE et d'autres organisations internationales d'établir des rapports annuels actualisés sur les collectes de données qu'ils réalisent (ou prévoient de réaliser) conjointement auprès des pays membres de la CEE et de l'OCDE. Le rapport présenté à la réunion plénière de 1999 sera publié sous la cote **CES/1999/19**.

Point 5 : Activités opérationnelles et assistance technique aux pays en transition

La session de 1999 de la Commission économique pour l'Europe se tiendra du 4 au 6 mai. Lors de cette session, la Commission devrait en principe demander à chaque organe subsidiaire principal d'examiner les activités opérationnelles et les activités d'assistance technique aux pays en transition entreprises dans son domaine de compétence et dans le cadre de son mandat, et de faire part de ses vues sur les orientations que devraient prendre ces activités. Pour aider la Conférence à s'acquitter de cette tâche, le secrétariat présentera une brève note faisant la synthèse des travaux que la Division de statistique de la CEE envisage d'accomplir au cours des deux prochaines années i) dans le cadre de ses projets extrabudgétaires financés par le PNUD et le FNUAP et ii) par l'intermédiaire de son Conseiller régional en statistiques (**CES/1999/25**).

Point 6 : Participation des INS à l'analyse et à la prévision

Le Bureau a conclu qu'il serait utile que les membres de la Conférence aient une brève discussion sur cette question à la réunion plénière. Statistique Canada a accepté de présenter une communication à ce sujet (CES/1999/9).

Point 7 : Relations entre les statisticiens chargés des statistiques officielles, les chercheurs en statistique et les ONG

Le Bureau a conclu qu'il serait utile que les membres de la Conférence aient une brève discussion sur cette question à la réunion plénière. Le Président de la Conférence présentera une communication qui servira de base à ce débat (CES/1999/26).

Point 8 : Indicateurs de résultats pour les services de statistique

Veillez vous reporter aux informations concernant le point 8 qui figurent dans l'introduction du présent document.

Chaque année, la réunion plénière offre l'occasion d'examiner, dans le cadre d'un débat de fond sous forme de séminaire, une question présentant un intérêt particulier pour les chefs des services nationaux de statistique. À la réunion plénière de 1999, les membres de la Conférence sont invités à participer à un débat de fond sur la question suivante : "Indicateurs de résultats pour les services de statistique". Le Bureau a prié Tim Holt, Directeur de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, d'organiser et de présider ce débat.

L'objet du débat est d'examiner le potentiel d'utilisation des indicateurs de résultats et la mesure dans laquelle ils sont actuellement utilisés pour évaluer les résultats obtenus par les services de statistique ainsi que de procéder à un échange de données d'expérience sur les meilleures pratiques dans ce domaine. Il portera sur **trois grands thèmes** :

1. Indicateurs de résultats pour les statistiques officielles : vue d'ensemble : L'examen de ce thème offrira l'occasion d'examiner dans un contexte plus large les possibilités d'appliquer des indicateurs de résultats aux statistiques officielles et la manière dont les INS ont été et pourraient être comparés. Deux communications sollicitées seront présentées sur ce thème. La première exposera le point de vue de l'utilisateur extérieur concernant les INS en se concentrant sur la manière dont l'utilisateur évalue la qualité et l'utilité des produits d'un INS. La deuxième traitera du niveau auquel les organismes nationaux de statistique se situent en regard des bonnes pratiques et des principes fondamentaux et de ce que l'on peut en déduire quant à leur performance en tant qu'INS.

2. Comment mesurer les résultats d'un INS ? - le point de vue d'un INS : Ce thème donnera l'occasion d'examiner comment les INS évaluent actuellement leurs propres résultats, la mesure dans laquelle ils y parviennent et ce qui pourrait être considéré comme une bonne pratique en la matière. Par ailleurs, jusqu'à quel point les différents INS cherchent-ils à comparer leurs résultats

avec ceux d'autres organismes de leur propre pays ou ceux de services de statistique étrangers ? Deux communications sollicitées seront présentées sur ce thème.

3. Indicateurs de résultats pour les organisations supranationales et internationales : La nécessité de disposer d'indicateurs de résultats efficaces est tout aussi cruciale pour les unités de statistique des organisations supranationales et internationales que pour les INS. L'examen de ce thème donnera l'occasion de traiter de la mesure des résultats obtenus par ces unités de statistique. Eurostat présentera une communication sollicitée sur ce thème et l'OCDE assumera les fonctions d'"animateur supplémentaire".

À l'issue de l'examen de ces trois thèmes, les participants auront l'occasion de tenir un débat général et de dégager ainsi des conclusions d'ensemble sur les trois thèmes en question.

Le débat s'appuiera sur deux grandes catégories de documents : les **communications sollicitées** et les **documents d'appui**. Cinq **communications sollicitées (CES/1999/15 à 19)** seront présentées, en tant que base principale de discussion. Elles seront établies par les personnes/services énumérés ci-après :

Thème 1 : Robert Chote, rédacteur économique du *Financial Times* (CES/1999/15) et Statistics Netherlands (CES/1999/16);

Thème 2 : Statistique Canada (CES/1999/16) et l'Office estonien de la statistique (CES/1999/17); et

Thème 3 : Eurostat (CES/1999/18).

Les communications sollicitées seront traduites dans les trois langues de travail de la CEE et présentées par leurs auteurs. En outre, d'autres pays soumettront des **documents d'appui** qui traiteront de ces thèmes. Les documents d'appui seront publiés en tant qu'additifs aux communications sollicitées, et constitueront une base de discussion supplémentaire. Ils seront publiés uniquement dans les langues dans lesquelles ils auront été reçus et Tim Holt sera chargé de les présenter.

Le rapport sur le débat de fond ne sera pas adopté à la fin de la réunion plénière (voir le point 10 de l'ordre du jour) mais un compte rendu succinct du débat sera distribué aux participants dans les deux semaines à peu près suivant la clôture de la réunion.

Point 9 : Élection du nouveau Bureau pour 1999/2000 et 2000/2001

Le mandat des membres actuels du Bureau vient à expiration à l'issue de la réunion plénière de 1999. Les personnes énumérées ci-après sont actuellement membres du Bureau : Paolo Garonna (Italie) qui exerce les fonctions de président, Adrian Abrahamse (Pays-Bas), Svein Longva (Norvège), Donal Murphy (Irlande), Edvard Outrata (République tchèque) et Rein Veetousme (Estonie) qui exercent les fonctions de vice-présidents. Un nouveau Bureau sera élu pour la période biennale 1999/2000 et 2000/2001. Les règles de procédure à suivre pour l'élection du nouveau Bureau ont été arrêtées

par la Conférence à sa réunion plénière de 1991 (voir le document **CES/1999/6**). L'élection est ouverte à tous les représentants qui dirigent un service national de statistique, y compris les anciens présidents et vice-présidents. En outre, les six membres du Bureau actuel sont tous rééligibles.

Conformément à la procédure adoptée par la Conférence à sa réunion plénière de 1991, le processus d'élection du nouveau Bureau sera organisé par Carlo Malaguerra, Président de l'Office fédéral de la statistique de la Suisse, en sa qualité de plus ancien président sortant de la Conférence. Après avoir mené des discussions avec les représentants, il formulera des propositions qui seront soumises à l'approbation de la Conférence.

Point 10 : Adoption du rapport, et clôture de la réunion plénière

La Conférence devra adopter le rapport de la présente réunion plénière avant de clore ses travaux. Pour que cela puisse se faire aussi rapidement que possible et dans le laps de temps imparti, le Bureau a prié le secrétariat de suivre la même procédure que lors des réunions plénières récentes de la Conférence. Le rapport sera donc concis et limité autant que possible aux décisions prises par la Conférence au cours de la réunion plénière. Puisque la discussion portant sur le thème retenu pour le débat de fond (point 8 de l'ordre du jour) n'est pas censée conduire à l'adoption de décisions, le projet de rapport n'en fera pas état. Toutefois, comme indiqué plus haut, un compte rendu succinct de ce débat sera rédigé après la réunion plénière et envoyé à tous les membres de la Conférence environ deux semaines après la clôture de la réunion. Ce compte rendu succinct sera également intégré à la version définitive du rapport de la réunion plénière qui sera établie environ un mois après la clôture de cette réunion. La version définitive du rapport de la réunion plénière sera également diffusée sur le site Web de la CEE consacré à la réunion plénière.

Les représentants sont priés de limiter leurs propositions de modification du rapport à des changements portant sur le fond (c'est-à-dire visant à corriger des erreurs ou omissions importantes). Ils sont également priés de présenter leurs propositions de modification par écrit et - si possible - en anglais avant l'examen du point relatif à l'adoption du rapport.

Le secrétariat distribuera chaque partie du projet de rapport dès qu'elle sera disponible, durant la réunion, dans chacune des trois langues de travail officielles de la CEE.

Annexe

Liste des documents d'information pour la réunion plénière de 1999

Les documents complémentaires ci-après contiennent des **informations d'ordre général** se rapportant à quelques-uns des points de l'ordre du jour provisoire. Ils sont classés par point de l'ordre du jour. Le Bureau estime qu'aucun des documents énumérés ci-après ne doit être débattu à la réunion plénière. Les documents qui doivent faire l'objet d'un **débat** à la réunion plénière sont énumérés dans le tableau figurant à la page 3.

Document

Point 1 de l'ordre du jour

Règles de procédure à suivre pour assurer l'efficacité des réunions plénières CES/821

Point 3 de l'ordre du jour

Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique

EP 1.2 : Rapport de la réunion de novembre 1998 du Bureau de la Conférence des statisticiens européens CES/BUR.99/14

EP 1.2 : Rapport de la réunion de février 1999 du Bureau de la Conférence des statisticiens européens CES/BUR.99/26

EP 1.2 : Rapport de la réunion de travail sur les meilleures pratiques dans le domaine des statistiques (en regard des principes fondamentaux) tenue à Singapour par la Division de statistique de l'ONU CES/1999/20

Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions d'intérêt général

EP 2.1 : Rapport du séminaire ISIS, tenu en mai 1998 CES/SEM.38/2 et Add.1

EP 2.1 : Rapport de la réunion sur la gestion de la technologie de l'information en statistique, tenue en février 1999 CES/AC.71/1999/31

EP 2.1 : Rapport de la réunion de travail sur la confidentialité des données statistiques, tenue en mars 1999 CES/1999/22

EP 2.2 : Rapport de la réunion de travail sur l'édition des données statistiques, tenue en juin 1999 CES/1999/29

EP 2.3 : Rapport de la réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être diffusés aux médias, tenue en juin 1998 CES/1999/2

- EP 2.3 : Rapport de la réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être diffusés aux médias, tenue en mai 1999 CES/1999/24
- EP 2.6 : Rapport de la réunion de travail sur les systèmes d'information géographique, tenue en octobre 1998 CES/1999/5

Activité de programme 3 : Statistiques économiques

- EP 3.1 : Rapport sur la séance spéciale de la CEE consacrée aux questions intéressant les pays en transition, dans le cadre de la réunion de l'OCDE sur la comptabilité nationale, tenue en septembre 1998 CES/1999/4
- EP 3.9 : Rapport de la consultation sur le programme de comparaisons européennes, tenue en juin 1998 CES/1999/1
- EP 3.9 : Rapport de la réunion de travail sur les statistiques des prix à la consommation, tenue en février 1999 CES/1999/27
- EP 3.10 : Rapport du Séminaire sur les statistiques agricoles, tenu en juin 1998 CES/SEM.39/41
- EP 3.14 : Rapport de la réunion de travail sur les registres des activités industrielles et commerciales, tenue en juin 1999 CES/1999/28

Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques

- EP 4.4 : Rapport de la réunion de travail sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement de statistiques sociales et démographiques, tenue en mars 1999 CES/1999/21
- EP 4.5 : Rapport de la réunion sur les recensements de la population et des habitations, tenue en novembre 1998 CES/SEM.40/29
- EP 4.6 : Rapport de la réunion sur les statistiques de la santé, tenue en octobre 1998 CES/AC.36/1998/3
- EP 4.11 : Rapport de la réunion régionale sur la population, tenue en décembre 1998 CES/PAU/1998/30
- EP 4.11 : Rapport de la réunion de travail sur les projections, tenue en mai 1999 CES/1999/23

Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement

- EP 5.1 : Rapport de la réunion de travail sur les méthodes d'établissement des statistiques de l'environnement, tenue en septembre 1998 CES/1999/3